

DELEGATIONS

Réunion du 29 Janvier 2018

Présidence : M. LONGERE Pierre

Présents : MM. BESSON Bernard, BELISSANT Patrick, HERMEL Jean-Pierre.

RESPONSABLES DES DESIGNATIONS

M. BESSON Bernard

Téléphone : 06-32-82-99-16

Mail : lraf.ooluneosoleil@gmail.com

M. BRAJON Daniel

Téléphone : 06-82-57-19-33

Mail : brajond@orange.fr

CARNET NOIR

Le District de l'Ain nous a appris le décès de M. LOMBARD Michel, ancien Délégué de Ligue et ancien Membre du Comité Directeur de ce District. Le Président et l'ensemble du corps des Délégués présentent leurs sincères condoléances à ses proches.

COURRIER RECU

Mme GRANOTTIER : Remerciements.

RAPPEL IMPORTANT A TOUS LES DELEGUES REGIONAUX ET FEDERAUX

La Commission rappelle à tous les Délégués que le COVOITURAGE est STRICTEMENT INTERDIT entre Délégués et Arbitres. Plusieurs Clubs ayant fait remonter à la Commission de tels agissements, celle-ci sera amenée à prendre des sanctions allant du retrait de désignation à d'éventuelles suspensions. La Commission compte sur votre compréhension.

En raison du report des rencontres pendant la trêve, les Délégués doivent communiquer leurs indisponibilités dans les meilleurs délais.

RAPPEL AUX DELEGUES

Heure d'arrivée : 01h30 avant le coup d'envoi. A l'arrivée au Stade, les Délégués doivent prendre possession de la tablette et mise en marche de celle-ci.

Rapport d'Absence FMI :

Celui-ci doit être transmis au Secrétaire Général de la LAuRAFoot avant lundi midi en cas de dysfonctionnement de la FMI.

Banc Délégué : La présence de représentants de la presse locale n'est pas autorisée sur le banc des Délégués.

Nom Observateur Arbitre : En cas de présence d'un Observateur d'Arbitre, les Délégués doivent mentionner le nom de celui-ci sur le rapport.

Indisponibilités : Les indisponibilités doivent être transmises au Service Compétitions et non aux membres de la Commission.

RAPPEL RAPPORT DELEGUE

Les Délégués sont invités à mentionner impérativement la dénomination du Championnat ainsi que la poule.

Permanence téléphonique pour la FMI le week-end : M. CHABAUD au 06-88-29-45-46, voir le site Internet de la LAuRAFoot.

PERMANENCE DELEGUES :

- En cas de problème majeur (match arrêté, incidents graves) les Délégués doivent informer M. LONGERE ou M. BESSON dans les meilleurs délais.
- Les anomalies « remboursement déplacements » sont à transmettre à M. LONGERE.

Le Président,

M. LONGERE Pierre

Le secrétaire,

M. HERMEL Jean-Pierre